



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

17 mai 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.482

**OBJET : AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAFIC A TRAVERS LA MODERNISATION DES
OUTILS DE REGULATION ET D'INFORMATION
LANCEMENT D'UN MARCHÉ D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE**

Le 17/05/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/05/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliott BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Brigitte DEVESA à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jean-Christophe GROSSI à M. Helliott BRAMI, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Henri MATAS, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Jules SUSINI

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Stéphane PAOLI donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
Département Infrastructures
Direction Circulation et Stationnement

**RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 17/05/10**

RAPPORTEUR : M. Stéphane PAOLI
CO-RAPPORTEUR(S) : M. Maurice CHAZEAU

Politique Publique : AMELIORATION DE LA CIRCULATION ET DE LA MOBILITE URBAINE

OBJET : AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAFIC A TRAVERS LA MODERNISATION DES OUTILS DE REGULATION ET D'INFORMATION
LANCEMENT D'UN MARCHE D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La politique générale de déplacement et de circulation de la Commune d'Aix-en-Provence de ces dernières années a mis en évidence la volonté de favoriser les modes de transport doux dans le cadre du développement durable. Favoriser les transports en commun en créant des couloirs Bus, des Parcs Relais, mais aussi des aménagements cyclables ainsi que leur stationnement.

Dans ce cadre, il convient désormais d'avoir un outil en adéquation avec cette nouvelle démarche. Aussi la Ville d'Aix-en-Provence s'est engagée en 2007 dans un processus de diagnostic de performances de son poste central de régulation de trafic (délibération 0520/07 du 19 juillet 2007).

En effet, depuis 1994, la Ville d'Aix-en-Provence est dotée d'un Poste Central de Régulation de Trafic M.A.G.A.L.I. – Moyen Aixois de Gestion des Automatismes par Localisation Informatique - qui gère 70 carrefours sur la centaine que compte la Ville.

Le diagnostic réalisé par la société CERYX a permis de conclure que l'actuel Poste Central conçu par la société Gertrude détenu par la Ville est arrivé en fin de vie, et ce pour trois raisons :

- L'inadéquation de l'outil avec les ambitions de la Commune;
- L'obsolescence de l'outil Pc Magali : vétusté du matériel pour lequel, en cas de panne, les frais de réparation auraient des coûts démesurés;
- La lourdeur des modifications usuelles (priorité des feux pour les bus par exemple) qui nécessitent une très grande maîtrise de l'outil et l'intervention systématique de la société Gertrude (prestation payante).

De plus, l'évolution des conditions de circulation, notamment la densité et la multiplicité des usagers ainsi que la complexité normative des systèmes de régulation de trafic nous imposent une nécessaire modernisation des outils permettant de gérer l'ensemble de ces paramètres.

Il est dès lors opportun d'intégrer et de développer un outil ouvert et évolutif à ces nouvelles problématiques notamment :

- Les nouvelles modalités de régulation permettant une meilleure gestion du trafic
- La communication à destination des usagers (panneaux à messages variables, téléphonie mobile, internet)
- La gestion des caméras de surveillance du trafic

- La gestion des bornes automatiques qui réglementent les accès dans le centre ancien
- L'importation et l'exportation de données vers d'autres opérateurs des réseaux viaires

L'amélioration des outils de gestion de la circulation –système général et global - permettra d'anticiper les nouvelles problématiques, d'augmenter les performances de régulation de trafic et d'améliorer notablement l'information aux usagers.

C'est donc dans ce cadre qu'il convient de lancer une consultation permettant de désigner un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage qui sera chargé d'aider les services et d'apporter son expertise dans l'élaboration du cahier des charges du marché spécifique ayant pour objet le remplacement du poste central de régulation de trafic, ainsi que ses coûts.

Ainsi, l'étude préalable avant programmation ayant été réalisée, et compte- tenu de ce qui vient d'être exposé, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir:

- **AUTORISER** Madame le Député Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux Marchés Publics à lancer l'appel d'offres concernant l'assistance à maîtrise d'ouvrage
- **DIRE** que ces études seront imputées sur la ligne budgétaire 90822 2031 2914 à hauteur des crédits inscrits pour l'année 2010
- **AUTORISER** Madame le Député Maire ou Monsieur l'adjoint délégué aux Marchés Publics à solliciter des subventions auprès de tous les partenaires financiers potentiels, et notamment la Communauté du Pays d'Aix, le Conseil Général des Bouches du Rhône, le Conseil Régional PACA, l'Etat et l'Union Européenne.

**2010.482 - AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAFIC A TRAVERS LA MODERNISATION
DES OUTILS DE REGULATION ET D'INFORMATION
LANCEMENT D'UN MARCHE D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE**

Présents et représentés	: 48
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 48
Pour	: 48
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/05/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**